

# La centrale photovoltaïque officiellement inaugurée

**Douvres-la-Délivrande** — 118 panneaux solaires sont installés sur le toit du centre aquatique Aquanacre. L'équipement intercommunal à vocation sportive et touristique produit de l'électricité.

## L'initiative

Désormais, 118 panneaux solaires sont installés sur le toit du centre aquatique. Propriété de la communauté de communes Cœur de Nacre, l'équipement intercommunal à vocation sportive et touristique ouvert en 2012, produit de l'électricité.

## La consommation de douze foyers

Depuis quelques années, le Syndicat départemental des énergies du Calvados (Sdec Energie) accompagne les collectivités du département engagées pour produire de l'énergie renouvelable, contribuant ainsi, à son niveau, aux objectifs fixés par la COP21 sur le climat.

C'est une démarche gagnante pour tout le monde, et à ce titre, cette opération est exemplaire. Elle permet, grâce aux 240 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, tous fabriqués en Europe, de produire 30 000 kWh, soit la consommation de douze foyers qui n'utilisent pas de chauffage électrique. Ici, l'électricité est totalement revendue à EDF afin d'amortir l'investissement. Depuis sa mise en service, le 23 novembre, la centrale a déjà produit plus de 2 000 kWh.

## Le financement

Le Sdec Energie porte l'investisse-



Jacques Lelandais, président du Sdec (à gauche) et Franck Jouy, président de Cœur de Nacre se sont rendus sur le toit du centre nautique Aquanacre où sont implantés les panneaux photovoltaïques.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

ment et la maîtrise d'ouvrage des travaux par transfert de compétence de la communauté de communes. Le coût global du projet est de 97 000 € HT financé par le Sdec Energie

(47 956 €), la Région Normandie (25 864 €), par les fonds Leader (20 000 €) et la communauté de communes Cœur de Nacre (3 180 €). Les études ont été réalisées par Transé-

nergie (69) et Speen Ingénierie (14) et les travaux par les sociétés Smac (14) et Innowatt (53).